



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 17 septembre 2026

Convocation en date du 10 septembre 2026

Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Délibération n°2026.34

OBJET - Centre social Amédée Mercier - Grille de participation financière pour les activités du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Présents :

Nadia OULED-SALEM, Jérôme BUISSON, Morgane CROZET, Denise DUMONTET, Raphaël DURET, Didier DUSSART, Charline LIOTIER.

Excusés :

Jean-François DEBAT, Mandy PERRET MEDEVIELLE, Thierry ABERT, Yvonne GAHWA, Mélanie VALETTE, Brigitte VISO

Secrétaire de séance : Karine THEVENARD

Rapporteur : Nadia OULED-SALEM

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Le CCAS gère le centre social Amédée Mercier depuis le 1^{er} janvier 2022 et bénéficie, à ce titre, d'un agrément délivré par la CAF de l'Ain. Suite à la dissolution de l'association Césame au 31 août 2025, le CCAS a repris la responsabilité de l'organisation des différentes activités et des décisions à prendre pour le fonctionnement du centre social.

Aussi, dans le cadre des activités et/ou projets proposés, une participation financière est demandée aux personnes, en plus de l'adhésion de 2 euros. Cette participation contribue à renforcer la valeur des activités et à donner du sens à l'activité du centre social.

Le CCAS a répondu à l'appel à projet de la Caf de l'Ain pour la mise en place d'actions dans le cadre du dispositif CLAS. Afin d'engager les parents et leurs enfants dans cette action, il est proposé une participation financière symbolique pour les rencontres hebdomadaires.

Des tarifs spécifiques pourront être proposés en complément, en cas de sorties.

Il est proposé la grille de participation financière suivante :

Activité	Participation financière
Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) année scolaire 2026/2027	1 €

Ceci étant exposé, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir voter la participation financière pour ces activités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE,

ADOpte la grille de participation financière pour les tarifs ci-dessous pour le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS).

Activité	Participation financière
Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) année scolaire 2026/2027	1 €

Impacts financiers

Les crédits seront prévus au programme « Centre social Amédée Mercier » au chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses » – Article 7066 – « Participation des habitants »